

Dossier de Presse :

# Cout de la rentrée

## Edition 2018



#CoutRentree18

## Sommaire

Avant propos .....	3
1. Les frais de scolarité, obligatoires : .....	4
2. Complémentaire santé, facultative mais conseillée : .....	6
3. Assurance Logement, obligatoire pour occuper un logement : .....	7
4. Les Frais d'agence, très courants dans le parc privé : .....	8
5. Matériel pédagogique, important pour réussir : .....	9
6. Le Loyer : .....	10
7. Alimentation, bien se nourrir est important pour être en bonne santé et attentif en cours : .....	11
8. Equipements divers.....	13
9. Téléphonie et internet, pour rester connecté : .....	14
10. Loisirs, se détendre entre les moments d'études : .....	14
11. Transports .....	15
Récapitulatif pour un étudiant 'type' .....	16
Qu'est-ce que Fédélor ? .....	18

## Avant propos

Depuis plusieurs années, Fédélor, et auparavant la Féden, calcule le coût d'une rentrée étudiante en Lorraine. Pour notre calcul final, qui nous permet de comparer les rentrées d'années en années, ce coût moyen est calculé pour un étudiant en licence, de plus de 20 ans, non-boursier, et habitant seul.

Pour nuancer ce coût, pour les étudiants n'entrant pas dans cette catégorie (boursiers, -20 ans, étudiants salariés, internes, étudiants non universitaires, admis à l'école des Mines..) des précisions sont apportés aux différents points de ce document.

L'indicateur compile des dépenses réparties en deux catégories, compilant chacune plusieurs postes de dépenses :

- Frais de la vie courante, fixes au cours des différents mois de l'année : loyer et charges locatives, alimentation, loisirs, transports, téléphonie et internet, vêtements et produits d'hygiène et d'entretien.
- Frais spécifiques à la rentrée universitaire : frais d'inscription, cotisation au Régime de Sécurité Sociale Étudiant, cotisation à la médecine préventive, frais d'agence, souscription à une assurance logement et une complémentaire santé et matériel pédagogique.

## Contact Presse :

Axel Desaintmartin – Secrétaire général de Fédélor

06.46.27.59.93

[secretariat@fedelor.org](mailto:secretariat@fedelor.org)

## 1. Les frais de scolarité, obligatoires :

Les frais d'inscription en Licence sont passés de 184,00 € en 2017 à 170,00 € en 2018, soit une **baisse de 14€**. Dans le même temps les frais d'inscriptions en Master sont passés de 255,00€ à 243,00 €, soit une **baisse de 12€**.

Les frais d'inscriptions en école d'ingénieur sont de 601,00€, et ne connaissent donc pas d'évolution par rapport à 2017.

Pour les étudiants ayant plus de 20 ans, ils étaient assujettis au paiement de la sécurité sociale, pour un coût de 217,00€ en 2017. En 2018, avec les changements de régimes étudiants et la suppression du Régime de Sécurité Sociale Etudiante (RSSE), ces étudiants n'auront plus à payer cette somme. Cela représente pour eux, **une économie de 217,00€**.

La suppression du RSSE entraîne la fin du paiement de la médecine préventive pour tous les profils étudiants, ce qui représente encore une **économie de 5,10€**.

Pour remplacer ces frais, le ministère a mis en place la CVEC, la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus à hauteur de 90 € quel que soit l'âge de l'étudiant. Cette contribution permet pour l'instant de participer au frais de médecine préventive sur les campus, de sport universitaire ainsi qu'au développement des initiatives étudiantes. Les étudiants boursiers doivent cotiser cette somme de 90€ mais elle leur est remboursée après leur inscription.

### La CVEC, késako ?

La contribution Vie Etudiante et de Campus concrétise l'engagement pris dans le « Plan étudiant » de 2017 d'améliorer les conditions de vie des étudiants pour favoriser la réussite de leurs études tout en diminuant le coût de la rentrée dès 2018.

Grâce à elle, les services impliqués dans la vie de campus vont pouvoir développer des actions supplémentaires :

- Renover la politique de prévention et améliorer l'accès aux soins des étudiants ;
- Favoriser l'accompagnement social des étudiants ;
- Développer la pratique sportive des étudiants ;
- Faire vivre l'art et la culture dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- Améliorer l'accueil des étudiants.

Pour notre étudiant type, non boursier, âgé de 20 ans en licence, il économise 146,10 € pour ses frais d'inscription.

Pour un **étudiant non boursier** de moins de 20 ans, qui n'était pas assujéti à la sécurité sociale étudiante, ou un **étudiant sous régime salarié**, (comme le sont notamment les internes en médecine ou les doctorants), le prix de sa rentrée **augmente de 84,70 €** (hors frais d'inscription dans son cursus)

Dans le cas particulier de l'Ecole des Mines de Nancy, les frais d'inscriptions sont passé **de 601,00€ à 2500,00€** pour un admis en première année. Cette augmentation de 300% en fait la **seule école publique** rattachée à une université à ce tarif en France.

D'autres formation, non publiques, ont des frais d'inscription qui se trouvent plus élevés que les formations publiques à l'université. C'est notamment le cas des étudiants qui souhaitent s'inscrire à l'IFMK (**Institut de Formation Masso-Kinésithérapie**) de Nancy, qui doivent déboursé **580 euros par année**.

De manière générale les frais d'inscription ont baissé dans l'enseignement supérieur, c'est bien, mais **ce n'est pas le cas pour tout le monde**

## L'avis de Fédélor :

Nous demandons à ce que les étudiants **saliariés** et étudiants en **thèse** puissent **choisir de payer ou non la CVEC**, étant donné qu'ils ne profitent pas ou peu de la "Vie de campus"

Nous demandons un **investissement de la part de la région Grand Est** dans les IFMK pour **compenser le cout de la première promotion** de 4eme année depuis la réforme des études de kinésithérapie de 2015.

Nous demandons à l'Université de Lorraine de faire marche arrière, conformément à la volonté des admis, sur sa décision brutale **d'augmenter les frais d'inscription à l'école des Mines** de Nancy.

Sources : DGESIP – Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation – [www.crous-lorraine.fr](http://www.crous-lorraine.fr)

## 2. Complémentaire santé, facultative mais conseillée :

La fin du RSSE (Régime de Sécurité Sociale Etudiante) n'annonce pas la fin des complémentaires santé, qui remboursent la part complémentaire des frais de santé non remboursés par la sécurité sociale (environ 30%)

Dans un contexte où **25 % des étudiants ignorent que la complémentaire santé n'est pas obligatoire**<sup>1</sup> et où 47% estiment que les mutuelles étudiantes insistent pour vendre leurs produits<sup>2</sup>, nous dénonçons le manque d'information et les montants des cotisations en constante augmentation depuis des années. Ainsi cette année le prix des complémentaires "classiques" en Lorraine a évolué de 3% en moyenne :

MGEL, complémentaire "Mezzo" en 2017 :	280,80 €
MGEL, complémentaire "Mezzo" en 2018 :	280,80 €
LMDE, complémentaire "essentielle LMDE" en 2017 :	275,40 €
LMDE, complémentaire "essentielle LMDE" en 2018 :	292,20€ (soit +6%)

### L'avis de Fédélor :

Ces complémentaires doivent être payés en début d'année ou sur une base de 12 mois, qui reviens environ 30€ par mois pour une protection acceptable. 30€/mois, ou plus de 280€/an c'est beaucoup pour une grande base d'étudiants qui ne peuvent se permettre ces écarts. De nombreux étudiants se voient obligés de souscrire à une complémentaire moins onéreuse ou de **renoncer à certains frais de santé**.

Nous demandons à ce que le paiement de la CVEC puisse permettre **d'ouvrir plus de postes médicaux et paramédicaux dans les lieux de vie étudiants** afin d'améliorer l'accès aux soins.

Sources : [www.mgel.fr](http://www.mgel.fr) - [www.lmde.fr](http://www.lmde.fr)

<sup>1</sup> Les étudiants aussi ont droit à une vraie sécu ! -<https://www.fage.org/news/actualites-fage-federations/2014-01-30,fage-mutuelles-etudiantes-les-etudiants-ont-droit-a-une-vraie-secu.htm>

<sup>2</sup> [https://www.fage.org/ressources/documents/1/1396,2014\\_01\\_23\\_MUTUELLES\\_-REFONDATION\\_F.pdf](https://www.fage.org/ressources/documents/1/1396,2014_01_23_MUTUELLES_-REFONDATION_F.pdf)

### 3. Assurance Logement, obligatoire pour occuper un logement :

Chaque année, afin de pouvoir louer un logement, il est obligatoire de s'acquitter d'une assurance logement. Les prix varient en fonction du nombre de pièces du logement. Nous notons ici uniquement les tarifs de la MGEL, dans le but de comparer par rapport aux années précédentes. Des tarifs différents peuvent être pratiqués dans d'autres agences. Il existe deux types de garanties, celle de base, comprenant les dégâts des eaux, incendie, et effraction, ainsi que la garantie complémentaire Vol.

Les tarifs vont de 30,60 € pour une chambre universitaire en garantie de base, à 117,60 € pour un F4 en Garantie de base + vol. Ces tarifs ne connaissent **pas d'évolution** par rapport à la rentrée 2017.

Pour notre calcul moyen, nous prendrons un étudiant habitant seul dans un F2, avec une garantie de base, soit un coût de 80,60€ à la rentrée. Ce tarif moyen ne connaît **pas d'évolution** par rapport à la rentrée 2017.

#### L'avis de Fédélor :

- Un des rares postes de dépenses qui n'augmente pas en ce début d'année.
- Nous regrettons que la LMDE ne propose plus d'offre concurrentielle à la MGEL qui reste seule mutuelle étudiante à proposer également une assurance habitation.
- Nous souhaitons que l'état puisse **encadrer l'augmentation du tarif** des assurances logements pour étudiants.
- Nous souhaitons demander **l'exonération de paiement pour les chambres universitaires**, en effet il devrait être possible à terme de pouvoir faire éviter ces frais aux étudiants boursiers.

Source : [www.mgel.fr](http://www.mgel.fr)

## 4. Les Frais d'agence, très courants dans le parc privé :

Depuis 2015, les frais d'agence et d'état des lieux sont encadrés par la loi. Un taux par mètre carré maximum est défini à 8€/m<sup>2</sup> de frais de d'agence + 3€/m<sup>2</sup> de frais d'état des lieux (En zone non tendue, comme le sont Nancy Metz et Epinal). Ce taux étant fixé par la loi, les frais d'agence maximaux pour la location d'un appartement n'ont **pas augmentés depuis 2015**.

Ainsi pour un appartement de 30 m<sup>2</sup>, le **montant maximum** des frais d'agences est de 240 € + 90 €

Sources : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F375>  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029337625>

## 5. Matériel pédagogique, important pour réussir :

Le matériel pédagogique subit une hausse similaire à celle de l'inflation depuis plusieurs années ; Pour notre base de calcul, nous prenons en compte l'achat du matériel l'écriture, des fournitures diverses ainsi qu'un sac à dos. L'évolution du prix des produits équivalent de l'année 2017 à l'année 2018 est de **+0.43%**, passant de 238,20€ à 239,22€.

**Depuis 2015, cette augmentation totale est de +4,24%** soit une augmentation de 9,74 € en trois ans. Certaines filières sont encore plus touchées par les augmentations du coût de la rentrée, notamment avec l'achat de matériels spécifiques ou de livres spécialisés (voir encadré).

Cas particuliers : Nous noterons le cas des étudiants des domaines médicaux et paramédicaux, qui doivent se munir de **tenues professionnelles** et de matériel afin de pouvoir effectuer leurs stages ces achats représentent en moyenne **174,23€**.

Les étudiants inscrits à l'IFMK (Institut de Formation Masso-Kinésithérapie) de Nancy doivent déboursier **372 euros pour du matériel** en première année.

Les étudiants de certaines filières doivent se munir de licences pour des logiciels qui ne possèdent pas de version éducative, donc payantes. Le cout de certaines licences peut atteindre **300 euros par année**, voir plus.

### L'avis de Fédélor :

Certains BDE de notre réseau pratiquent des achats de livres ou fournitures scolaires groupés afin de réduire les prix d'achat. Nous invitons les étudiants à se renseigner auprès de leurs BDE pour profiter de ces offres qui peuvent faire baisser le cout de la rentrée de plusieurs dizaines d'euros.

Nous encourageons l'ensemble des BDE, adhérents à Fédélor ou non, à mettre en place ces systèmes qui permettent de faire faire des économies aux étudiants.

Sources : FNESI, AFNEG, FNEK, Ooshop et Google shopping (prix moyen sur 10 valeurs d'entrée/milieu de gamme, de marque et discount)

## 6. Le Loyer :

L'indicateur est basé sur l'outil développé par « LocService » de côte des loyers. La côte donne une valeur moyenne de loyer pour un appartement d'une surface et d'un nombre de pièces donnés. Pour calculer en fonction d'un étudiant lambda nous cherchons le prix de location d'un F2 de 30 m<sup>2</sup>.

En moyenne les loyers sont les suivants :

	2017	2018	Évolution
Nancy	415,00 €	420,00 €	+ 1,2 %
Metz	401,00 €	416,00 €	+ 3,7 %
Epinal	168,25 €	180,00 €	+ 6,9 %

### L'avis de Fédélor :

Nous remarquons que de manière générale, ces loyers augmentent partout, et parfois beaucoup **plus vite que l'inflation** (pour rappel, +1.63% entre 2017 et 2018).

Cette donnée s'ajoute à la baisse des Allocation Personnalisée Logement. Selon le gouvernement, cette baisse des APL de 5€ devait en théorie faire baisser les loyers de 5€ également. Force est de constater que les propriétaires n'ont pour l'instant **pas joué le jeu de la baisse des loyers**.

Nous demandons un **encadrement du prix des loyers**, qui accompagnerait les locataires dans la baisse des aides alloués.

Sources : LocServices, lacoteimmo

## 7. Alimentation, bien se nourrir est important pour être en bonne santé et attentif en cours :

Nous étudions le cas d'un étudiant se rendant tout les jours au restaurant universitaire du CROUS pour se nourrir. Un étudiant se rendra 20 jours par mois au RU pour y manger pour le déjeuner. Le ticket RU est resté en 2018 à 3.25€ comme il l'est **figé depuis 2015** grâce aux volontés des élus FAGE au CNOUS. Cela représente un **budget de 65 €** par mois pour se nourrir entre les cours.

### L'avis de Fédélor :

Néanmoins, si le prix du ticket gèle, sa valeur commence à être discutée dans de nombreux restaurants universitaires via le "repas a point". Ce système attribue à chaque article du RU un nombre de points, rendant un repas complet non atteignable pour un ticket RU à un nombre donné de point.

Fédélor dénonce cette mesure abusive qui augmente au final grandement le cout d'un repas, pour que le CROUS puisse afficher fièrement ne pas augmenter le tarif du ticket.

Fédélor se battra pour que le ticket RU équivaille à un repas entier, sans augmenter son prix.

Pour le reste du budget alimentation : nous prenons en compte 40 repas et 30 petits déjeuner par mois.

	2016	2017	2018
Courses	152,53 €	170,23 €	163,01 €

Nous remarquons une diminution entre l'année 2017 et l'année 2018 de 4.2%, celle ci est à contraster avec l'augmentation de 11,6% connue entre 2016 et 2017. De manière générale le coût de la vie augmente et l'alimentation n'est pas épargnée.

### L'avis de Fédélor :

Néanmoins, Fédélor ne pourra probablement jamais intervenir sur le coût de la vie et des denrées alimentaires à grande échelle.

Pour subvenir aux besoins des étudiants les plus démunis, Fédélor a mis en place deux **AGORAés**. Ce sont des épiceries sociales solidaires et de lieux de vie situés à Nancy et à Metz. Il y est possible, sous réserve de critères sociaux de bénéficier d'un panier de 8€ pour acheter des produits à **10% du prix du marché**, soit 80€ de pouvoir d'achat par étudiant par mois. Des activités y sont également organisées entre bénévoles et bénéficiaires. Plus d'infos sur [www.fedelor.org/agoraé](http://www.fedelor.org/agoraé)

Fédélor se rend également sur les campus pour sensibiliser les étudiants au bienfait d'un petit déjeuner complet et équilibré et pour démontrer qu'il est possible de **manger équilibré (et copieusement) le matin pour moins de 1€**. Nous encourageons les campus et associations à nous contacter afin de mettre en place des ateliers de prévention pour les étudiants.

Source : Ooshop

## 8. Equipements divers

Sont pris en compte des budgets informatique, vêtements, hygiène et entretien pour effectuer le calcul des équipements divers.

Données :

- Une mensualité d'un ordinateur de 300€ acheté avec un prêt à taux 0%.
- Vestimentaire : 1 ensemble (jean, tee-shirt, sweat)
- Hygiène : Un lot de « base » de produits d'hygiène
- Entretien : Produits d'entretiens

	2015	2016	2017	2018
Ordinateur	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Vêtements	77,97 €	79,97 €	78,97 €	68,97 €
Hygiène	15,54 €	19,52 €	13,41 €	14,42 €
Entretien	26,19 €	26,67 €	24,42 €	25,48 €
Total	144,70 €	151,16 €	141,80 €	133,87 €

### L'avis de Fédélor :

Ces nombreux produits sont indispensables. Nous prenons en compte l'achat d'un ordinateur "classique" permettant le traitement de texte et le lancement de logiciels peu utilisateurs de ressources. Certaines études peuvent nécessiter l'achat d'un ordinateur plus puissant, ce qui peut faire augmenter la part équipement d'un budget d'étudiant.

Sources : Ooshop, Jules, Google shopping

## 9. Téléphonie et internet, pour rester connecté :

De nos jours un accès à internet chez soi et un abonnement de téléphone mobile sont essentiels à un étudiant.

	2015	2016	2017	2018
Orange	52,99 €	54,99 €	52,98 €	49,49 €
Free	53,97 €	49,98 €	55,98 €	52,48 €
SFR	59,98 €	60,98 €	55,48 €	46,00 €
Moyenne	55,65 €	55,32 €	54,81 €	49,32 €

Nous remarquons **une baisse générale des tarifs** depuis quelques années, due à la concurrence entre les différents opérateurs.

Les étudiants qui vivent en résidence universitaire ne doivent payer que leur abonnement téléphonique mobile, car la connexion à internet est comprise dans le prix du loyer des résidences universitaires.

## 10. Loisirs, se détendre entre les moments d'études :

Données : Sont pris en compte les achats suivants :

- 2 livres par mois à 11€ le prix moyen du livre
- Le prix d'une place de cinéma
- Le prix du pass culture de la ville pour Nancy et Epinal, le prix d'un abonnement au musée de la cour d'Or pour Metz.

Soit :

36.05€ pour Nancy,  
34.35 € pour Metz  
41.05 € pour Epinal

Ces tarifs n'ont pas connus d'évolution depuis 2017. Néanmoins chaque étudiant n'a pas les mêmes loisirs, et n'as donc **pas forcément le même budget loisirs**.

Sources : site web des villes de Nancy, Metz et Epinal - Cinémas de chaque agglomération

## 11. Transports

Sont calculés dans cette partie Les couts pour un abonnement transport illimité dans l'agglomération, pour un étudiant de 20 ans non boursier

	2017 tarif étudiant	2018 tarif étudiant	2017 tarif boursier	2018 tarif boursier
Nancy	21,00 €	21,00 €	16,00 €	16,95 €
Metz	25,50 €	25,50 €	20,50 €	20,50 €
Epinal	14,90 €	14,90 €	14,90 €	14,90 €

De nombreux étudiants en santé ont des stages à effectuer, régulièrement à l'extérieur des agglomérations, ce qui nécessite un budget déplacement important ainsi que potentiellement un investissement dans un véhicule et un permis de le conduire.

Nous occultons volontairement le prix des déplacements en direction du domicile familial car la distribution de données ne permet pas d'être représentatif de l'étudiant moyen. Pour information, selon l'INSEE, la distance moyenne entre le domicile familial et le lieu d'étude est de 14km.

### L'avis de Fédélor :

Il n'y a toujours pas de tarif étudiant ou étudiant boursier dans la ville d'Epinal. Cette ville étant l'un des gros centres étudiant de Lorraine (derrière Nancy et Metz) nous regrettons que les organes étudiants sur place n'aient pas encore poussé les acteurs locaux à **créer des tarifs adaptés aux étudiants**. Cette étape est une marche de plus à franchir pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche en Lorraine.

Les tarifs on de manière globale très peu évolués entre 2017 et 2018. Seul le prix de l'abonnement pour les étudiants boursier Nancéien a augmenté, de 0.95 centimes par mois ; Ainsi depuis plusieurs années, **le prix des déplacements à Nancy augmente** sans que le réseau de transports en commun ne soit plus efficace pour les étudiants.

Pire, le réseau s'annonce dans un avenir proche, **surchargé** le long de la principale ligne de transports en commun voire **inefficace après 2022**.

Fédélor demande à la métropole du GrandNancy une réforme du réseau de transports en commun efficace d'ici 2022 et demande l'appui de l'Université de Lorraine sur le sujet. Il est inconcevable que le projet de région campus se réalise avec des modes de transports doux de moins en moins efficace et de plus en plus cher.

Sources : sites web des services de transports

## Récapitulatif pour un étudiant 'type'

	2017	2018	Différence	
1.Frais de scolarité	406,10 €	260,00 €	-146,10 €	-35,98 %
2.Complémentaire santé	278,10 €	286,50 €	8,40 €	3,02 %
3.Assurance Logement	80,60 €	80,60 €	0,00 €	0,00 %
4.Frais d'agences	330,00 €	330,00 €	0,00 €	0,00 %
5.Matériel pédagogique	238,20 €	239,22 €	1,02 €	0,43 %
<b>Frais de rentrée</b>	<b>1333,00 €</b>	<b>1196,32 €</b>	<b>-136,68 €</b>	<b>-10,25 %</b>

### Nancy

6.Loyer Nancy	415,00 €	420,00 €	5,00 €	1,20 %
7.Alimentation CROUS	65,00 €	65,00 €	0,00 €	0,00 %
7.Alimentation autres	170,23 €	163,01 €	-7,22 €	-4,24 %
8. Equipements divers	141,80 €	133,87 €	-7,93 €	-5,59 %
9. Téléphonie et internet	54,81 €	49,32 €	-5,49 €	-10,02 %
10. Loisirs	36,05 €	36,05 €	0,00 €	0,00 %
11.Transports	21,00 €	21,00 €	0,00 €	0,00 %
<b>Frais de vie courante Nancy</b>	<b>903,89 €</b>	<b>888,25 €</b>	<b>-15,64 €</b>	<b>-1,73 %</b>

	2236,89 €	2084,57 €	-152,32 €	-6,81 %
--	-----------	-----------	-----------	---------

### Metz

6.Loyer Metz	401,00 €	416,00 €	15,00 €	3,74 %
7.Alimentation CROUS	65,00 €	65,00 €	0,00 €	0,00 %
7.Alimentation autres	170,23 €	163,01 €	-7,22 €	-4,24 %
8. Equipements divers	141,80 €	133,87 €	-7,93 €	-5,59 %
9. Téléphonie et internet	54,81 €	49,32 €	-5,49 €	-10,02 %
10. Loisirs	34,35 €	34,35 €	0,00 €	0,00 %
11.Transports	25,50 €	25,50 €	0,00 €	0,00 %
<b>Frais de vie courante Metz</b>	<b>892,69 €</b>	<b>887,05 €</b>	<b>-5,64 €</b>	<b>-0,63 %</b>

	2225,69 €	2083,37 €	-142,32 €	-6,39 %
--	-----------	-----------	-----------	---------

### Epinal

6.Loyer Epinal	168,25 €	180,00 €	11,75 €	6,98 %
7.Alimentation CROUS	65,00 €	65,00 €	0,00 €	0,00 %
7.Alimentation autres	170,23 €	163,01 €	-7,22 €	-4,24 %
8. Equipements divers	141,80 €	133,87 €	-7,93 €	-5,59 %
9. Téléphonie et internet	54,81 €	49,32 €	-5,49 €	-10,02 %
10. Loisirs	41,05 €	41,05 €	0,00 €	0,00 %
11.Transports	14,90 €	14,90 €	0,00 €	0,00 %
<b>Frais de vie courante Epinal</b>	<b>656,04 €</b>	<b>647,15 €</b>	<b>-8,89 €</b>	<b>-1,36 %</b>

	1989,04 €	1843,47 €	-145,57 €	-7,32 %
--	-----------	-----------	-----------	---------

D'une manière générale, le cout de la rentrée ainsi que le cout de la vie à diminué.

Pour notre étudiant type, âgé de plus de 20 ans, non boursier, habitant seul et en licence à l'université, le cout de la rentrée baisse, principalement grâce à la fin de la cotisation obligatoire à la RSSE.

Un étudiant de moins de 20 ne réalise pas d'économie sur le RSSE par rapport à l'année 2017. Son cout de la rentrée qui était auparavant plus bas que les étudiants de plus de 20 ans est désormais au même niveau.

Les étudiants boursiers ont un cout de la rentrée mois important de 90€ car ils ne payent pas la CVEC, ainsi qu'un forfait transport en agglomération moins onéreux grâce aux tarifs spéciaux boursiers.

Le cout de la vie est en baisse entre l'année 2017 et 2018 d'environ 7% en Lorraine, mais la tendance est liée à la baisse du prix des consommables alimentaires ou d'équipements. Cette baisse est relative car elle suit une forte augmentation entre 2016 et 2017. Ainsi entre 2016 et 2018, le cout de la vie étudiante augmente. Les postes de dépenses dont cout augmente depuis des années (logement, transports) ne s'arrêteront pas d'augmenter sans une volonté ferme de l'état, de la région et des élus locaux. Les postes de dépenses avec un cout en baisse peuvent à nouveau augmenter d'ici l'année prochaine.

Avant de se retrouver devant le fait accompli, nous demandons aux structures compétentes de prendre des mesures adéquates pour éviter que le cout de la vie étudiante baisse durant un an pour mieux grimper en 2019 et après.

## **Contact Presse :**

**Axel Desaintmartin – Secrétaire général de Fédélor**

**06.46.27.59.93**

**[secretariat@fedelor.org](mailto:secretariat@fedelor.org)**

## Qu'est-ce que Fédélor ?

Fédélor rassemble les associations étudiantes de Lorraine, comme le faisait la FÉDEN à Nancy avant 2014.

C'est un organisme indépendant de toute idéologie politique, syndicale ou religieuse. Fédélor regroupe ainsi de nombreux étudiants associatifs, relais idéal et direct pour toutes les problématiques des étudiants, mais aussi des élus et candidats dans les différentes instances où une représentation étudiante existe.



Ses missions sont de coordonner et regrouper sous une même identité les différentes associations étudiantes de Lorraine ; soutenir les associations étudiantes de Lorraine dans l'organisation d'événements; participer à la démocratie étudiante et à la citoyenneté de l'enseignement supérieur en Lorraine, de façon autonome mais aussi en partageant son expertise avec les fédérations de ville de Lorraine; représenter et défendre les droits et intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuel, des étudiants lorrains; animer les campus et la vie étudiante en Lorraine mais aussi informer et sensibiliser les étudiants sur la Vie Etudiante et l'Enseignement Supérieur.

Ainsi Fédélor joue un rôle important dans nombre d'actions :

- L'Organisation des Nocturnes Étudiantes, avec un village associatif Place Carnot à Nancy et des concerts gratuits
- Carte asso et Avantages
- Prévention (IST, Nutrition, ...)
- Formation des associatifs et élus étudiants
- Défense des droits étudiants

En bref, Fédélor est administrée par des étudiants pour faciliter et améliorer la vie de toujours plus d'étudiants de Lorraine !

Plus d'infos sur [www.fédélor.org](http://www.fédélor.org)

